

**Département**

Pyrénées Atlantiques

**Arrondissement**

Pau

**Délibération 2024-01 du conseil municipal du dix-sept janvier deux mil vingt-quatre**

Le dix-sept janvier deux-mil vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

**Effectif légal du Conseil Municipal : 27****Nombre de conseillers en exercice : 27****Nombre de conseillers présents physiquement : 22****Nombre de conseillers votants : 27****Date de la convocation : 11/01/2024****Date de mise en ligne : 19/01/2024**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier		X	Pascal MORA	
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge		X	Béatrice DELQUIGNIE	
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CONESA	Claire		X	Didier SALAT	
BOONE	Emmanuelle		X	Jessica FONTENIER	
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITMANN	Alicia	X			
SABLÉ	Corentin	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain		X	Agnès CASENAVE DIT MILHET	

**Informations diverses**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Désignation du secrétaire de la séance**

Candidat(e) : Corentin SABLÉ est candidat

Corentin SABLÉ est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## Délibération

### **2024-01 : Modification de la désignation des membres des commissions communales suite à la démission d'une conseillère municipale**

#### **Rapporteur : Monsieur le Maire**

Pour rappel, en date du 16 juin 2020, il a été instauré sept commissions municipales permanentes, composées comme indiqué ci-dessous :

- Finances : 6 membres (5 de la majorité, 1 de l'opposition)
- Travaux /Grands projets : 7 membres (6 de la majorité, 1 de l'opposition)
- Urbanisme : 4 membres (3 de la majorité, 1 de l'opposition)
- Environnement / Innovation / Economie : 7 membres (6 de la majorité, 1 de l'opposition)
- Education / Jeunesse / Enfance /Citoyenneté : 5 membres (4 de la majorité, 1 de l'opposition)
- Culture et patrimoine : 7 membres (6 de la majorité, 1 de l'opposition)
- Action sociale / Economie solidaire : 7 membres (6 de la majorité, 1 de l'opposition)

Il rappelle qu'à la suite de la démission de Madame Sandrine MARQUET, membre de commission, il revient au Conseil de décider de la remplacer ou de supprimer le poste devenu vacant.

Il précise que conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les membres des commissions municipales sont désignés par vote à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Pour les Communes de plus de 1 000 habitants : La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Nota : Le nombre indiqué ci-dessus exclut le maire et chaque conseiller municipal est membre de quatre commissions au plus.

Commission	Conseiller(s) délégué(s)	Membres
Finances		Ahmed Allal Martine Laugé Jessica Fontenier Pierre-Alexandre Morisot Danielle Serressèque Alain Augusto
Travaux Grands projets	Didier Claverie Stéphane Leydert	Jean-Pierre Lacroix Eric Lanouilh Didier Salat Serge Siaffa Agnès Casenave Dit Milhet
Urbanisme	Gwendoline Lavigne	Martine Laugé Stéphane Leydert Agnes Casenave Dit Milhet
Environnement Innovation Economie	Ahmed Allal	Emmanuelle Boone Alicia Frithmann Florent Lалуcaa Eric Lanouilh Pierre-Alexandre Morisot Agnès Casenave Dit Milhet
Education Jeunesse Enfance Citoyenneté	Emmanuelle Boone Béatrice Delquignie	Claire Conesa Anne Gouvet

		Marie Kéruzoré
Culture Patrimoine	Claire Conesa	Loïc Crovella Christophe Berthelot Christine Jaeglé Pierre-Alexandre Morisot Didier Salat Alain Augusto
Action sociale Economie solidaire	Anne Gouvet	Alicia Frithmann Christine Jaeglé Corentin Sablé Nicole Rouzières Serge Siaffa Marie Kéruzoré

Le Conseil Municipal est invité à :

**VALIDER**

Art 1 – Le tableau de composition des commissions présenté ci-dessus.

**ABROGER**

Art 2 – La délibération 2022-83 du 15 décembre 2022.

**Délibération votée :**

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

**SABLE Corentin**

